



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E64860

VALABLE JUSQU'AU

19/11/2027

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2003

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/11/2024

Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 450 104 195 RCS

Siret : 450 104 195 00026

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5420007-001.

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10434004104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10434004104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : LE ROUX

RUE HENRI MOISSAN
PARC D'ACTIVITES DE GOHELEVE
56920 NOYAL-PONTIVY

Téléphone : 02 97 25 05 64

Fax :

Portable : 06 80 38 35 49

Responsabilité légale :

HLR (933 874 612) / CAILLAULT PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet : <http://www.leroux-peinture.fr>

E-mail : e.annic@leroux-peinture.fr

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 3 681 010

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	32	07/11/2024
6121	Ravalement en peinture		07/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.